



Municipalité
Servion

Servion, le 3 novembre 2025

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal n° 07-2025

- **Relatif à l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED), au renouvellement des infrastructures informatiques en partenariat avec les communes de Jorat-Mézières et Montpreveyres et à l'acquisition du logiciel Polco.ch.**
-

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Municipalité a la responsabilité de garantir une gestion efficace, sécurisée et pérenne des documents administratifs, ainsi qu'une infrastructure informatique adaptée aux besoins croissants de l'administration publique.

Aujourd'hui, la masse documentaire générée et reçue par notre commune est considérable : correspondances officielles, procès-verbaux, décisions, pièces comptables, dossiers d'urbanisme, archives, etc... La conservation, le classement et l'accessibilité de ces documents représentent une charge toujours plus lourde et mobilisent un temps administratif important.

Afin de répondre à ces défis, et conformément à l'évolution des pratiques modernes de l'administration publique, la Municipalité propose l'introduction d'un système de gestion électronique des documents (GED), l'implémentation du logiciel Polco.ch, le tout couplé au renouvellement nécessaire des infrastructures informatiques.

Contexte et besoins

- **Croissance documentaire** : le volume des documents à traiter augmente chaque année de manière exponentielle. Leur gestion manuelle rend leur recherche chronophage et accroît les risques d'erreur, de perte ou de non-respect des exigences légales de conservation.
- **Exigences légales** : la législation impose une traçabilité, une sécurité et une conservation de longue durée des documents administratifs (Loi sur l'archivage, 432.11 VD). Une GED permet de répondre à ces obligations, en assurant une gestion et un archivage électronique structurés et sécurisés.
- **Obsolescence technique** : les infrastructures informatiques actuelles atteignent leurs limites. La mise en place d'une GED nécessite une base technique moderne et robuste ; il est donc indispensable de procéder simultanément au renouvellement du matériel et des systèmes d'exploitation.

Projet intercommunal

Afin de réaliser ce projet de manière efficiente, et compte tenu de la complexité technique, la Municipalité a entrepris des discussions avec les communes voisines de Jorat-Mézières et Montpreveyres, afin de mutualiser les ressources matérielles et logicielles, par l'acquisition d'une plateforme IT commune et partagée.

Au-delà de la mutualisation des outils et des logiciels, chaque Commune, via des paramétrages et droits d'accès stricts, conserve sa totale autonomie et un accès exclusif à sa base de données dans le respect de la loi du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles (LPrD; BLV 172.65).

Les avantages d'une collaboration intercommunale sont multiples :

- **Économies d'échelle** : mutualisation des coûts liés aux licences, aux serveurs, au support technique et à la formation.
- **Compétences partagées** : accès à des ressources humaines et techniques élargies, favorisant la professionnalisation de la gestion documentaire.
- **Interopérabilité** : un système commun facilite les échanges administratifs entre communes, réduit les doublons et accélère les processus.
- **Pérennité** : une infrastructure mutualisée renforce la résilience face aux évolutions technologiques et aux contraintes budgétaires futures.

Avantages attendus

La mise en place de la GED, du logiciel Polco.ch et du nouvel environnement informatique apportera à terme :

- Une **réduction du temps de traitement** grâce à des recherches plus rapides et automatisées.
- Une **sécurité renforcée** par la hiérarchisation des accès, plusieurs niveaux de sauvegardes automatiques et une redondance délocalisée de celles-ci.
- Une **meilleure qualité de service** envers les citoyennes et citoyens, par un accès facilité aux documents et, ainsi, une réponse plus rapide aux demandes.
- Une **diminution progressive du papier**, générant un gain de place et une réduction progressive des coûts.

Logiciel de Gestion documentaire (GED)

Un groupe de travail inter-municipalités a été constitué, afin de définir un cahier des charges et collecter des propositions adéquates.

Le choix unanime du groupe s'est porté sur le produit M-Files (logiciel Finlandais). Trois prestataires potentiels ont été sollicités à produire une offre. Les trois ont été entendus. Après examen approfondi des trois offres, par ailleurs toutes pertinentes, le choix s'est porté sur celle de Graphax, présentant le meilleur rapport prix – prestations.

Plateforme matérielle

A l'instar de la GED, un cahier des charges concernant la plateforme matérielle a été établi. Un cluster de deux serveurs physiques, complété par un système de stockage en réseau (SAN) reprendra l'ensemble des machines virtuelles en service aujourd'hui dans les communes. Une mise à jour planifiée des systèmes d'exploitation est également incluse dans le projet. L'ensemble de l'infrastructure sera hébergé dans les locaux dédiés de la commune de Jorat-Mézières.

Un appel d'offre a également été lancé à trois fournisseurs potentiels. Après examen, le choix du groupe de travail s'est porté sur Varisystems SA qui propose le meilleur prix en accord avec le cahier des charges établi.

Logiciel Polco.ch

La complexification de la gestion des demandes relatives aux constructions ainsi que celle des diverses réglementations en vigueur génèrent un important surcroît de travail administratif et de suivi. Le logiciel Polco.ch, développé par Gemetris offre un important gain de temps ainsi qu'une efficacité accrue dans les processus liés à la Police des Constructions.

Etant donné que la Commune de Jorat-Mézières dispose déjà de ce logiciel et que ce dernier ne peut être mutualisé, les coûts d'acquisition de ce dernier sont entièrement pris en charge par la Commune de Servion.

Coûts d'acquisition et de fonctionnement

Les coûts d'acquisition, de fonctionnement et de maintenance de la GED et du remplacement de l'infrastructure seront pris en charge par la commune hébergeuse (Jorat-Mézières), puis répartis au prorata du nombre d'habitants des trois communes.

Les coûts récurrents liés à la GED se monteront, dès 2027 à environ CHF 19'000.00 par année qui seront répartis entre les trois Communes au prorata du nombre d'utilisateurs. Les autres coûts (licences existantes, par exemple bureautique, Innosolv, Abacus, BDI, etc...) sont identiques à ceux payés aujourd'hui et restent à la charge des communes utilisatrices respectives.

Améliorations

L'introduction d'une GED et du logiciel Polco.ch ainsi que le renouvellement de notre infrastructure informatique représentent une étape incontournable dans la modernisation de notre administration. En choisissant la voie de la collaboration intercommunale, notre commune bénéficiera d'outils performants, d'une gestion documentaire conforme aux exigences actuelles et d'un gain d'efficacité significatif au service de la population.

Investissement

GED	Jorat-Mézières	Montpreveyres	Servion	Total
Total, installation et licences 2026 TTC	34'634.19 CHF	6'988.91 CHF	24'252.50 CHF	65'875.60 CHF

INFRASTRUCTURE	Jorat-Mézières	Montpreveyres	Servion	Total
Installation + licences 2026 TTC	63'090.17 CHF	12'731.11 CHF	44'178.72 CHF	120'000.00 CHF

Investissement mutualisé TTC	97'724.36 CHF	19'720.03 CHF	68'431.21 CHF	185'875.60 CHF
------------------------------	---------------	---------------	---------------	----------------

POLCO.CH	Servion
Installation + licences 2026 TTC	8'800.00 CHF

Divers et imprévus	768.79 CHF
--------------------	------------

Investissement Servion TTC	78'000.00 CHF
----------------------------	---------------

Clé de répartition :

Communes	Habitants	
Servion	2266	36.82%
Montpreveyres	653	10.61%
Jorat-Mézières	3236	52.58%
Total	6155	100.00%

Crédit – Financement - Amortissement

Montant du crédit :

Pour permettre la réalisation du projet décrit, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 78'000.- ttc.

Financement :

Le montant de l'investissement sera pris en charge, dans la mesure du possible, par les liquidités disponibles. Si nécessaire, un emprunt sera contracté pour tout ou partie du crédit demandé, ceci aux meilleures conditions du marché.

Amortissement comptable :

Le Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom) a été modifié le 29 novembre 2023 avec effet au 1^{er} janvier 2024.

L'amortissement proposé est fixé en application du nouvel article 17 al. 1 RCCom et de son annexe 1, soit :

- Type d'investissement : Logiciels et matériel informatique
- Durée d'amortissement : Dès 2027, 5 ans sur le montant de l'investissement

Charges annuelles d'exploitation :

- Amortissement maximum : CHF 15'600.-
- Intérêts estimés en cas d'emprunt : CHF 800.-
- Entretien/fonctionnement : Total annuel prévisionnel CHF 17'300.- réparti ainsi :
 - Polco.ch : CHF 4'800.-
 - GED : CHF 6'300.-
 - Serveur : CHF 6'200.-

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal n° 07-2025 du 3 novembre 2025,
- entendu le rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier cet objet,
- entendu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 12 décembre 2025, décide

- d'approuver et d'autoriser l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED) en partenariat avec les communes de Jorat-Mézières et Montpreveyres, le renouvellement des infrastructures informatiques nécessaires à cette mise en œuvre, ainsi que l'acquisition du logiciel Polco.ch,
- d'octroyer à la Municipalité le crédit d'investissement de CHF 78'000.- TTC,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson



Le Secrétaire

Christophe Chaillet

Ce préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025.

Municipaux responsables :

M. François Henry, responsable de l'informatique,
M. Jérôme Oberson, Syndic, en charge des finances.